

Haïti : Les frais de \$1,50 pour la subvention des produits pétroliers en guise du FNE ?

lescientifique.org/haïti-les-frais-de-150-pour-la-subvention-des-produits-petroliers-en-guise-du-fne

Marc-Donald VINCENT

1 octobre 2022



Cet article portant sur « **les frais de \$1,50 US pour la subvention des produits pétroliers en guise du Fond National de l'Éducation (FNE) en Haïti** » est une proposition purement et simplement citoyenne. Car, tout le monde sait déjà que le 1,50 dollar américain perçu dans chacun des transferts internationaux vers **Haïti** n'est pas réellement utilisé à bon escient pour le **Fond National de l'Éducation (FNE)**. Selon l'opinion publique, ces fonds (somme des 1,50 dollars) servent une frange du secteur politique d'Haïti. Par rapport à la crise dont fait face Haïti et considérant la montée vertigineuse et théorique des prix du carburant (produits pétroliers) en Haïti suite à l'annulation des mesures de subvention y relatives dans le pays, il serait mieux que le gouvernement haïtien transforme ce fond (FNE) en un fond de subvention des produits pétroliers (carburants). En effet, la subvention des produits pétroliers avec les 1,50 dollars serait beaucoup plus bénéfique au peuple haïtien dont une bonne partie vit dans l'extrême pauvreté. Quel serait le montant de subvention des produits pétroliers par mois grâce au FNE ?

Depuis l'assassinat du défunt président **Jovenel Moïse** de la République d'Haïti en date du 7 juillet 2021, Haïti est en train de vivre sa pire histoire avec des scènes de kidnapping, violences, instabilités sociopolitiques, cherté des produits de première nécessité, rareté de carburants chronique, dollarisation, inflation, etc. S'ajoutant à ceux-là la hausse des prix des produits pétroliers suite l'arrêt progressif de la subvention du carburant, il revêt la dernière goutte d'eau qu'il a fallu pour renverser le vase. Notamment, des nombreuses personnes morales et physiques sont déjà victimes de cette situation

suite à des émeutes. Des scènes de pillage sont organisés dans des dépôts, markets, écoles, universités, etc. Comment résoudre ce problème dans l'intérêt du peuple haïtien et dans celui du gouvernement haïtien ? Car, les conditions socioéconomiques dans lesquelles vit le peuple ne le permettent pas d'accepter cette montée spectaculaire des prix du carburant. D'autre part, le gouvernement haïtien doit coûte que coûte trouver des moyens nécessaires pour faire fonctionner le trésor public. De ce fait, le meilleur moyen s'apparente d'utiliser le Fond National de l'Éducation (FNE) de préférence pour la subvention d'une partie des produits pétroliers. Combien couvrira t-il ce fond en dollars et gourdes ?

Quel serait le montant de subvention des produits pétroliers par mois grâce au FNE ?

Si le gouvernement d'Haïti choisit de remplacer le Fond National de l'Éducation (FNE) par un Fond de Subvention des Produits Pétroliers, Haïti aura la capacité de payer une bonne partie de la subvention du carburant dans le pays. Car, pour illustrer cette possibilité, nous avons choisi les statistiques de la BRH en ce qui concerne le total des frais perçus par l'État haïtien au cours d'un mois. Lorsque nous considérons l'année fiscale 2017-2018, l'État haïtien a perçu mensuellement 1,988,538 dollars américains au plus et 884,306 dollars américains au moins. La moyenne du Maximum et du Minimum donne 1,436,422 dollars américains pour un seul mois. Ce qui correspond à 168,061,374 Gourdes au taux du jour de \$1 US = 117 gourdes. Avec cette possibilité, le peuple haïtien y compris la diaspora haïtienne pourrait au moins être satisfait de cette démarche de justice sociale et solidarité. Donc, l'État aurait avec ce fond au moins **Cent Soixante Huit Million Soixante et Un Mille Trois Cent Soixante Quatorze** (168,061,374) Gourdes chaque mois pour payer une bonne partie de la subvention des produits pétroliers en Haïti.

Dans une approche où la diaspora et le peuple ne perçoivent aucune utilité de fond perçu par l'État d'Haïti en faveur de l'éducation, dans un contexte où des organisations populaires et syndicales exigent le retrait du circulaire de perception de \$1,50 américain sur chaque transfert international vers Haïti, considérant que le budget 2021-2022 n'est pas encore adopté par décret, il serait mieux que le gouvernement haïtien change de priorités et de paradigme. Car, la diaspora haïtienne et le peuple haïtien se sentira mieux protégés si le gouvernement utilise la perception des frais de transferts internationaux en faveur de la subvention des produits pétroliers (Gasoline, diésel, kérosène, etc.) au lieu d'utiliser fictivement ce fond dans l'éducation. Le gouvernement mettra t-il en œuvre notre proposition citoyenne via un décret ou arrêté ? En effet, conscient que diriger c'est prévoir (proactivité et réactivité), il reste à savoir.

AUTEUR | AUTRICE



Marc-Donald VINCENT

Marc-Donald Vincent est spécialiste en gestion de projets. Il travaille dans les champs de compétences suivants : agronomie, planification urbaine, gestion territoriale, gestion de projets, logistique, administration des aires protégées et du patrimoine mondial de l'humanité, évaluation environnementale des projets et programmes, opérations électorales. Il a obtenu un baccalauréat en sciences agricoles à l'Université Chrétienne du Nord d'Haïti (UCNH) en 2016, un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) et une maîtrise en gestion de projets à l'Institut des Sciences, des Technologies et des Études Avancées d'Haïti (ISTEAH) en 2021. Pour l'instant, il poursuit ses études doctorales en sciences de la gestion à l'Institut des Sciences, des Technologies et des Études Avancées d'Haïti (ISTEAH). Marc-Donald Vincent décrochait son premier travail à la Municipalité de Milot en 2013 à titre de Chef de service d'urbanisme & d'aménagement puis comme Directeur du territoire en 2020. Il travaille en passe-temps comme superviseur électoral principal de Milot de 2015 à 2017. En Mars 2020, il fournit ses services à l'Autorité de Gestion du Parc National Historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (AGP) comme Responsable logistique du seul Patrimoine historique matériel haïtien reconnu par l'UNESCO. En 2018 et 2019, il enseignait les statistiques descriptives au niveau professionnel. Par ailleurs, il est également rédacteur en chef & fondateur de Le Scientifique, une revue de presse en ligne depuis 2017. Aussi, Marc-Donald Vincent est fondateur de l'Association Éco-citoyenneté d'Haïti (AEC-HAITI), une association à but non lucratif travaillant dans la promotion et la défense des droits environnementaux des citoyens y compris la valorisation des écogestes et des principes de protection de l'environnement. En termes de distinction, il reçoit un certificat de finaliste de Ten Outstanding Young Persons (TOYP) pour Haïti en 2017 par Jeune Chambre Internationale Haïti (JCI Haïti).

LE SCIENTIFIQUE comme son nom l'indique est une revue de presse scientifique dont sa mission principale est de servir les communautés mondiales en quête de savoir et d'informations, c'est-à-dire du savoir scientifique et socioprofessionnel pour comprendre l'évolution de l'humanité, interpréter les phénomènes qui se développent dans leur environnement dans un esprit scientifique. En d'autres termes, la revue publie des articles scientifiques, professionnels et populaires selon les principes déontologiques, les normes méthodologiques APA. La revue LE SCIENTIFIQUE est diffusée au format électronique grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Elle s'adresse aux lecteurs et aux internautes du monde entier et propose deux articles au moins par semaine autour des questions scientifiques, professionnelles et

populaires. La revue est publiée sur le web et également diffusable par email.

Email : info@lescientifique.org

Téléphone : +(509) 4630 7623